MAIRIE
DE
COUPIAC
12550

05 65 99 77 38
mairie.coupiac@orange.fr

PROCES VERBAL
Séance du 16/01/2023

Etaient présents : Jean-Claude SOUYRIS, Marcelle OSBORNE, Elian SAYSSET, Pascale BERGER, Martine VERACHTERT, Delphine ONCINO, Marcel DALICHOUX, Jean-Claude CONDOMINES, Nicole BATAILLET-HEULLY, Ginette CADAS, Alain CAREL.

Absents excusés: néant
Secrétaire de séance : Marcelle OSBORNE

Vœux de Monsieur le maire à tous les élus et présentation des condoléances à la famille de Monsieur Maurice BLANC.

1 - Compte-rendu de la dernière réunion :

Le compte-rendu de la séance du 1 décembre 2022 a été approuvé à l'unanimité.

2 - Ordre du jour :

Projet d'aménagement d'un espace public 25 avenue Raymond Bel :
La commune de COUPIAC envisage la démolition d'un bâtiment désaffecté dans le centre du village (parcelle n°82 propriété communale). Le projet des travaux élaboré par la Commune et le Parc Régional Naturel des Grands Causses permettrait de dégager un espace public avec embellissement du rocher mis à nu et créerait un espace pour le stationnement de véhicules qui de ce fait sécuriserait les abords du bâtiment. Cette position est très fréquentée par des véhicules lourds et légers desservant les entreprises situées côté nord-est du village.

Projet « La Poste » rénovation énergétique du bâtiment :
Dans le cadre de son plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) le Parc Naturel Régional des Grands Causses accompagne la commune de Coupiac dans ses démarches d'efficacité énergétique pour le projet de rénovation des bâtiments publics. Une convention de mise à disposition a été signée et le PNRC assurera la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation énergétique du bâtiment municipal dit « la poste ».

Projet voierie :
La route du Puech de Gos est déformée et il apparaît plusieurs glissements de chaussée. La route de la Vaysse est également bien dégradée. Un dossier de subvention sera déposé en préfecture.

Délibération n° 20230116_DL02 :
CONTRAT D'ASSURANCES DE LA COMMUNE
Mr Le Maire expose au Conseil Municipal qu'une consultation a été faite pour les contrats d'assurance du parc automobile et l'assurance multirisques auprès de GROUPAMA en comparaison de MMA. Mr Le Maire expose les propositions données ; après examen des propositions de GROUPAMA plus favorables tant pour les tarifs que les garanties et franchises, le conseil adopte GROUPAMA comme nouvel assureur.

3 -Sujets informatifs :

Cantine scolaire : le transport des repas sera assuré par l'ADMR afin de réduire l'empreinte carbone (1 transporteur au lieu de 2).

Antigaspi : campagne pesée des déchets de cantine du 6 au 26 mars 2023.

Bulletin municipal : en cours d'acheminement.

Réunion avec La Poste le 20/01/23 à 10h avec les représentants des 7 communes. Suite à la réunion de novembre / décembre des membres de l'UCA se sont réunis afin de trouver des offres de services de proximité pour les facteurs.

St Izaire – Coupiac : étude de faisabilité d'un sentier entre les 2 châteaux il a été retenu un circuit de vélo VTT ou vélo route, avec la participation de l'Office de Tourisme, du Parc Grands Causses et des 2 communes.

Syndicat des eaux : il est envisagé la reprise de la conduite et des branchements de la rue du Barry.

Base de loisirs « Masnaut » : réflexion du Conseil municipal sur l'avenir de la base de loisirs et une estimation financière est faite par le service des domaines (Mr Constans).

Vœux 2023 : un carton d'invitation sera glissé dans le bulletin municipal qui sera remis par les élus. Les vœux auront lieu le DIMANCHE 29 JANVIER à 11h à la salle des fêtes au cours de cette cérémonie il sera possible de consulter le diagnostic des étudiants du projet « Hors les Murs » , la maquette du village de Coupiac et le livre vous seront présentés.

A retenir : date du 11 février 2023 à partir de 15h à la salle des fêtes de Coupiac, une restitution du travail réalisé par les étudiants « projet hors les murs » aura lieu.

Fin de séance : 16 h 30

Secrétaire de séance
Signature

Monsieur Le Maire
Signature

MAIRIE de COUPIAC
Aveyron 12550